

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Kindermans Laura Duvivier Murielle	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par FWB, Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la FWB, Direction de la carrière	02/413.26.91 laura.kindermans@cfwb.be 02/413.23.95 Murielle.duvivier@cfwb.be
Muriel Szabo	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par FWB, Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la FWB, Direction de la carrière pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage	02/413.36.81 murielle.duvivier@cfwb.be
Bernaerts Marie	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par FWB, Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la FWB, Direction de la carrière pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage	02/413.23.66 marie.bernaerts@cfwb.be

Objet : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive.

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation définitive que les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi peuvent introduire **par recommandé, pour le 31 octobre 2019**, à l'adresse suivante :

**Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé
Par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard du Jardin, 20-22
Bureau 2 G 29
1000 BRUXELLES**

Pour rappel, ce document constitue une base de travail pour les commissions d'affectation, mais elles ne sont pas tenues de tenir compte des préférences exprimées par le membre du personnel et peuvent proposer d'autres emplois.

J'attire votre attention sur l'importance d'indiquer le libellé exact de la fonction de nomination ou d'admission au stage tel que basculé au 1^{er} septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

Toute information complémentaire relative à la mise en disponibilité par défaut d'emploi et aux réaffectations peut être obtenue via le site internet : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be>

Je vous saurais gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés, y compris les personnes éloignées du service.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général

Jacques LEFEBVRE



DEMANDE DE REAFFECTATION DEFINITIVE

1. NOM, Prénom :
2. Matricule n° :
3. Adresse : Rue n°
Code postal : Localité :
4. Numéro de téléphone :
Adresse mail :
5. Fonction exacte à laquelle vous êtes nommé(e) ou admis(e) au stage¹ :
.....
.....
6. Date de nomination ou d'admission au stage :
7. Etablissement où vous avez été mis (e) en disponibilité par défaut d'emploi et nombre de périodes pour lesquelles le traitement est garanti :
.....
Eventuellement le nom de l'école fondamentale annexée :
8. Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi :
9. Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi (ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale) ?
Oui-Non
Si oui, laquelle ?

¹ Indiquer le libellé exact de la fonction de nomination ou d'admission au stage tel que tel que basculé au 1er septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. Toute information complémentaire peut être obtenue à l'adresse courriel : basculement.enseignement@cfwb.be .

10. Autres nominations éventuelles, y compris dans d'autres réseaux que celui organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

.....
.....

11. Ancienneté de service dans l'enseignement de la Fédération Wallonie - Bruxelles uniquement :

.....

12. Etablissement où vous avez été rappelé(e) provisoirement à l'activité de service ou rappelé(e) provisoirement à durée indéterminée :

.....

13. Fonction exacte à laquelle vous êtes rappelé(e) provisoirement à l'activité de service:

.....

.....

Nombre d'heures ou de périodes que vous occupez :

.....

.....

14. Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle appartient l'établissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi ?

Oui-Non

Si oui lesquels.....

.....

.....

Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?

15. Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation :

.....

.....

.....

Le

Signature

Ce document dûment complété est à envoyer, pour le 31 octobre 2019, par recommandé, à l'adresse suivante : Wallonie-Bruxelles Enseignement - Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction de la Carrière - Boulevard du Jardin, 20-22 - Bureau 2 G 29 -1000 BRUXELLES.